Atelier
RGPD, maîtrisez vos données et rassurez vos clients

Le RGPD s'applique à toutes les entreprises depuis 2018, quelle que soit leur taille. Fichier clients, emails de prospection, outils en ligne, IA : les données personnelles circulent partout dans votre activité. Pourtant, pour beaucoup de structures, le sujet reste flou et sa mise en œuvre superficielle.

Vos données, c'est un peu comme votre maison : vous devez savoir qui entre, ce qui est rangé où et qui détient les clés. Avec des contrôles et des sanctions plus nombreux, la multiplication des cyberattaques et l'arrivée de l'IA dans les usages quotidiens, laisser la porte entrouverte n'est plus une option.

Ce thème se décline en ateliers indépendants, chacun centré sur un sujet précis (voir ci-dessous). Vous choisissez ceux qui répondent à vos besoins. Dans chaque atelier, nous auditons vos pratiques et identifions vos obligations, afin de mettre en place les documents et procédures adaptés.

Ces ateliers vous permettent de reprendre la main sur vos données et d'en faire un gage de confiance auprès de vos clients et partenaires.

Durée : **3 heures 30**

Prérequis :

- Aucun prérequis pédagogique n'est exigé pour suivre la formation
- Prérequis techniques (module e-learning) : connexion internet, navigateur web à jour (Chrome, Firefox ou Edge recommandés), son activé pour les contenus audio/vidéo

Public :

- Entrepreneur·se, dirigeant·e de société,
- Conseiller en investissements financiers,
- Intermédiaire en assurance,
- Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement,
- Professionnel de l'immobilier.

Prix :

Effectif en visioconférence	Prix par personne* en visioconférence
Seul·e	300 €*
2 personnes	200 €*
De 3 à 5 personnes	150 €*
De 6 à 8 personnes	120 €*

Tarifs en présentiel sur devis. Une réduction est appliquée pour l'achat de plusieurs ateliers.

Objectifs :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Repérer les écarts entre ses pratiques actuelles de gestion des données et les règles qui s'appliquent à son activité.
- Identifier les obligations réglementaires liées aux données personnelles qu'il traite.
- Construire ou faire évoluer ses documents et procédures à partir des trames et grilles remises pendant l'atelier.

Modalités pédagogiques :

E-learning : un module commun à tous les ateliers du thème, pour poser les essentiels à votre rythme (jeux, quiz…). Vous y accédez en ligne avec vos identifiants personnels dès votre inscription au premier atelier.

Ateliers en visioconférence ou en présentiel : chaque atelier suit le même fil.

- Faire le point sur vos documents et vos pratiques actuelles.
- Identifier les obligations qui s'appliquent à votre activité.
- Passer à la pratique en construisant le document, la procédure ou le process adapté.

Visioconférences de mise à jour : des sessions régulières pour suivre les évolutions réglementaires et partager entre pairs.

Les ateliers sont des actions de formation et ne constituent pas une consultation juridique personnalisée.

Modalités d'évaluation :

- QCM d'évaluation en fin de formation. Pour valider la formation, il faut obtenir un score strictement supérieur à 70% de bonnes réponses.
- Évaluation à chaud : questionnaire de satisfaction en fin de session.
- Évaluation à froid : questionnaire de transfert des acquis à 90 jours.

Nature de l'action :

- Action de formation professionnelle continue - perfectionnement professionnel, formation non certifiante.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de l'accompagnement. Formation éligible au titre de la formation annuelle continue des IOBSP (3h30 multi-activité), IAS (3h30), professionnel de l'immobilier (3h30, dont 2h de déontologie).

Modalité d'accès :

Sessions planifiées en concertation avec les participants, selon les disponibilités et le calendrier des sessions inter ou intra-entreprises. Ces sessions se déroulent en présentiel ou visioconférence.

Pour toute situation de handicap, nous contacter afin d'étudier les adaptations possibles.

Référent pédagogique : Amandine Sala, contact@amandinesala.fr

Programme :

E-learning : les essentiels

- Comprendre le RGPD et ses enjeux
- Les bases légales du traitement
- Le registre des traitements
- Les droits des personnes et les obligations de sécurité

Ateliers en visioconférence ou en présentiel – Durée de chaque atelier 3 heures 30
Choisissez l'atelier qui correspond à votre besoin.

Atelier 1. Votre registre : savoir quelles données vous traitez et pourquoi
Vous collectez des données tous les jours sans en avoir fait l'inventaire ?

- Audit des données collectées dans votre activité
- Les obligations liées au registre et le choix des bases légales
- Construction ou mise à jour de votre registre des traitements

Outils : grille d'audit, modèle de registre, repères pour choisir la base légale.

Atelier 2. L'information des personnes : transparence et confiance
Vous n'avez pas de politique de confidentialité, ou vous ne savez pas si vos formulaires et vos consentements sont corrects ?

- Audit de vos supports de collecte : site, formulaires, contrats, emails
- Les informations à donner aux personnes et les règles du consentement
- Construction de votre politique de confidentialité et de vos mentions d'information, et leur mise en avant auprès de vos clients et partenaires

Outils : grille d'audit, check-list des informations obligatoires, trame de politique de confidentialité.

Atelier 3. Droits, sous-traitants et sécurité : être prêt à réagir
Un client vous demande ses données, un prestataire subit une fuite : savez-vous quoi faire ?

- Audit de votre organisation et de vos contrats avec vos prestataires
- Les obligations : exercice des droits, clauses sous-traitants, sécurité et violations de données
- Construction de vos procédures de gestion des demandes et des violations de données

Outils : grille d'audit, trame de procédure droits des personnes, check-list des clauses sous-traitants, trame de procédure de gestion des violations.

Atelier 4. IA et données personnelles : utiliser l'IA en maitrisant les risques pour vos données
Vous utilisez des outils d'IA sans savoir quelles données vous leur confiez ?

- Audit de vos usages de l'IA
- Les obligations liées à l'utilisation de l'IA avec des données personnelles
- Intégration de ces usages dans votre registre et vos procédures

Outils : grille d'audit des usages IA, repères pour adapter votre registre, plan d'action.